



Ecole de Musique Intercommunale Cœur du Jura
Pôle Arbois rue des écoles 39600 Arbois
03 84 37 44 52 e.m.m.arbois@wanadoo.fr

séances ouvertes du 24 au 29 juin 2019



Basson Professeur : Bénédicte ANTOINET

mardi 25 juin de 16h15 à 16h45



Clarinette Professeur : Yannick JACQUES

mercredi 26 juin de 15h15 à 16h30



Eveil musical Professeur : Bénédicte ANTOINET

lundi 24 juin de 17h à 18h

Flûte traversière Professeur : Fabienne LAGRUE

lundi 24 juin de 17h à 19h



Guitare Professeur : Jérôme LEFEBVRE

mardi 25 juin de 16h à 18h

Percussions Professeur : Fabienne LAGRUE

jeudi 26 juin de 17h à 19h



Piano Professeur : Thibaut CURIE

lundi 24 juin de 17h à 18h30

mardi 25 juin de 17h à 19h

Contrebasse / Basse électrique Professeur : Xavier NUNEZ LIZAMA

Mercredi 26 juin de 13h à 18h



Trompette Professeur : Pierre-Yves GAUTIER

vendredi 28 juin de 18h à 19h

Violon Professeur : Natalia PETROVA

mardi 25 juin de 16h à 19h

mercredi 26 juin de 13h à 15h



Violoncelle Professeur : Juliette THIEBERGIEN

mercredi 26 juin de 13h30 à 16h

samedi 29 juin de 10h30 à 11h30



Ecole de Musique Intercommunale Cœur du Jura

Pôle Arbois rue des écoles 39600 Arbois

03 84 37 44 52 e.m.m.arbois@wanadoo.fr

année scolaire 2019/20

PERMANENCES D'INSCRIPTIONS

Jours	Horaires
Du 1 au 5 juillet	16h30 à 18h30
Du 3 au 6 septembre	16h30 à 18h30



L'école de musiques anime la vie musicale du territoire depuis plus de 30 ans. Elle s'inscrit dans le Schéma Départemental d'Enseignement Artistique du Jura. A ce titre elle délivre des diplômes validant les apprentissages. Ses 9 professeurs, dynamiques, qualifiés et reconnus ont accueillis cette année 152 élèves dont certains n'hésitent pas à faire la route depuis Salins, Poligny, Andelot, Arc et Senans ou La Ferté.

Ici l'école est ouverte à tous, enfants de 4 ans à adultes de plus de 80 ans. Certains de nos élèves sont handicapés et nous avons à cœur de les mettre en situation de réussite en adaptant notre enseignement.

Cependant, il ne s'agit pas pour l'élève d'être un consommateur passif. Bien au contraire, il est l'acteur de son apprentissage et, aidé par ses professeurs, il apprend à s'organiser pour devenir autonome dans son travail.

Même si peu d'entre eux deviendront des musiciens professionnels, les élèves s'enrichiront de leur parcours. Outre le bénéfice de développer des talents musicaux, de la créativité, de nombreuses études en neuroscience mettent en évidence combien l'apprentissage de la musique aide le développement de l'enfant et de l'adolescent (études des universités de Harvard, Boston Children's Hospital, Northwestern University of Chicago, Concordia et Mc Gill de Montréal). Certains pays ou grandes villes utilisent la pratique musicale pour lutter contre l'échec scolaire.

La dynamique de l'EMM bénéficie à tous et permet aux enfants et adultes de se retrouver au sein d'ensembles et d'orchestres. Par les nombreux projets de l'école, les apprentis musiciens s'inscrivent dans un cadre élargi et donnent du sens à leur travail en contribuant avec talent au vivre-ensemble local.